

Rédacteurs

CA41/ CA45/ FREDON
Centre-Val de Loire

Observateurs

Chambres d'Agriculture 41 et
45, Fredon Centre-Val de
Loire, BCO, Ferme des
Arches, Ferme de la Motte,
Axéreal, Cadran de Sologne,
ADPLC, Allium Beauce
Company.

Relecteurs :

CRA CVL / SRAI CVL

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

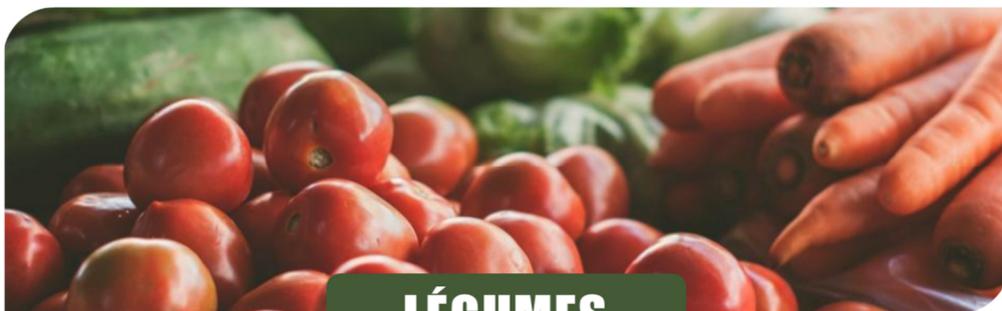
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
piloté par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.



LÉGUMES

SOMMAIRE

Ravageurs communs.....	1
Carottes	5
Poireau	7
Résistance aux produits phytosanitaires.....	11
Mieux connaître	12
Notes nationales	13

EN BREF

Mouches des semis et mouches de l'oignon : reprise du vol

Mouches mineuses : observations de piqûres (41 et 45)

Carotte : Fin du vol de la mouche. Pas de conditions favorables au développement de l'alternaria.

Poireaux : symptômes de rouille, alternariose

En absence du paragraphe seuil de nuisibilité, aucun seuil n'est défini pour le ravageur ou la maladie associé.



MOUCHE DE L'OIGNON (*DELIA ANTIQUA*)

[Plus d'informations ici](#)



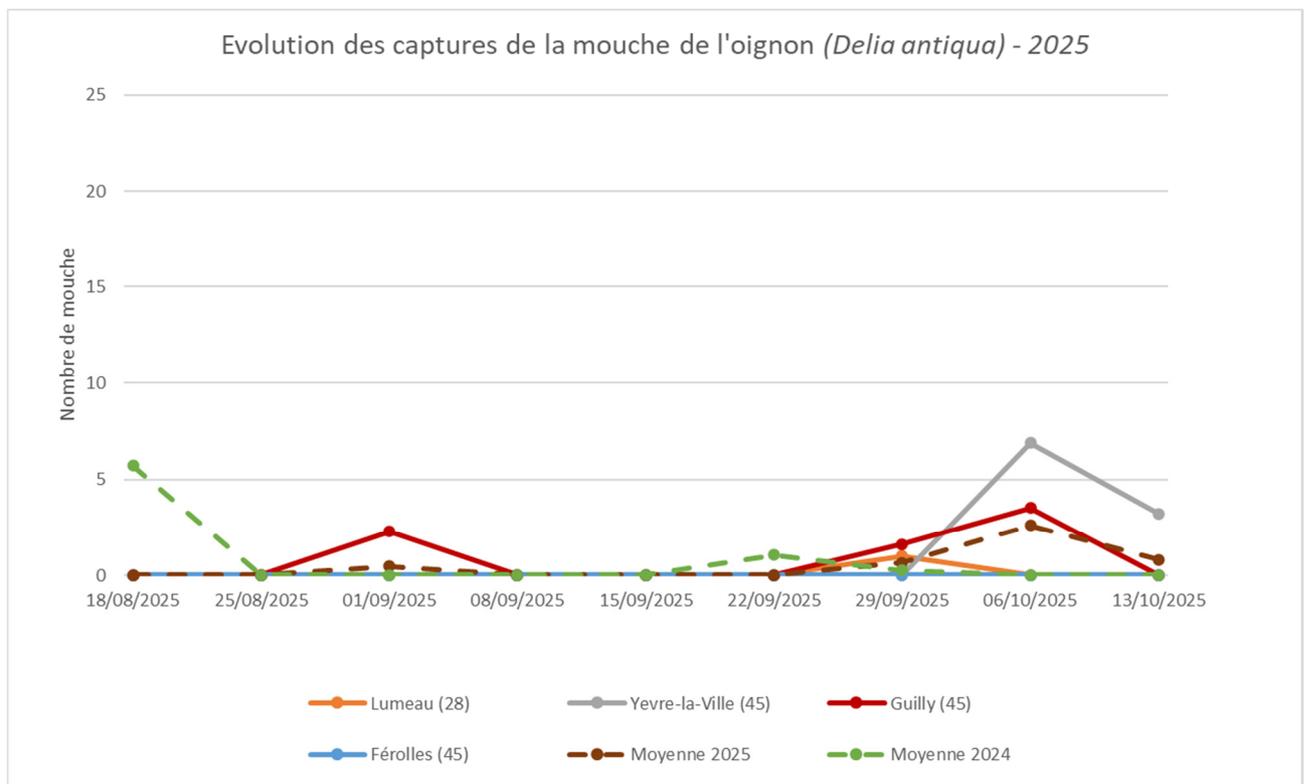
Composition du réseau d'observation

La reprise du piégeage s'est effectuée en Eure-et-Loir à Lumeau, et dans le Loiret à Yèvre-la-Ville, Férolles et Guilly.



Contexte d'observations

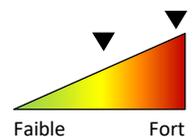
Un vol d'automne est observé sur plusieurs secteurs du Loiret (Val de Loire et nord du Loiret).



Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint dès que le vol est actif.

Le risque est **élevé** pour les secteurs où le piégeage est actif et **modéré** dans le reste de la région compte tenu des **conditions météo** des jours à venir.



Prévision

Modélisation SWAT : Ce modèle permet de prévoir l'activité de vol de mouches à partir de données météorologiques (relevés de températures, vent...) récoltées pour les stations météo suivantes : Chartres (28), Soings-en-Sologne (41) et Férolles (45).

D'après la modélisation, le développement des larves est en cours sur tous les secteurs.

Résultats de la modélisation	Vol	Développement Œufs	Développement Larves
Férolles	→	→	→
Tour en Sologne/Soings	→	→	→
Chartres	→	→	→

La larve pour son développement va se positionner dans la gaine foliaire des jeunes oignons au niveau du plateau racinaire. Les plantes touchées finissent par se flétrir ou si l'attaque n'entraîne pas la mort des plants, ils vont un peu végéter. Ceux-ci deviennent alors plus sensibles à d'autres maladies comme les pourritures et bactériose ([plus d'informations ici](#)).

Pour passer l'hiver, les larves entre en diapause lorsque la température du sol descend sous les 10°C.



Gestion du risque

Un semis dans de bonnes conditions afin d'obtenir une levée rapide permet de diminuer le risque. La mouche de l'oignon reste préjudiciable jusqu'au stade 5-6 feuilles.

Un travail du sol 2 semaines avant le semis favorise la remontée des pupes, les rendant plus vulnérables aux prédateurs ainsi qu'aux températures nocturnes plus fraîches.

Les apports de compost doivent être réalisés le plus longtemps à l'avance du semis.

MOUCHE DES SEMIS (*DELIA PLATURA*)



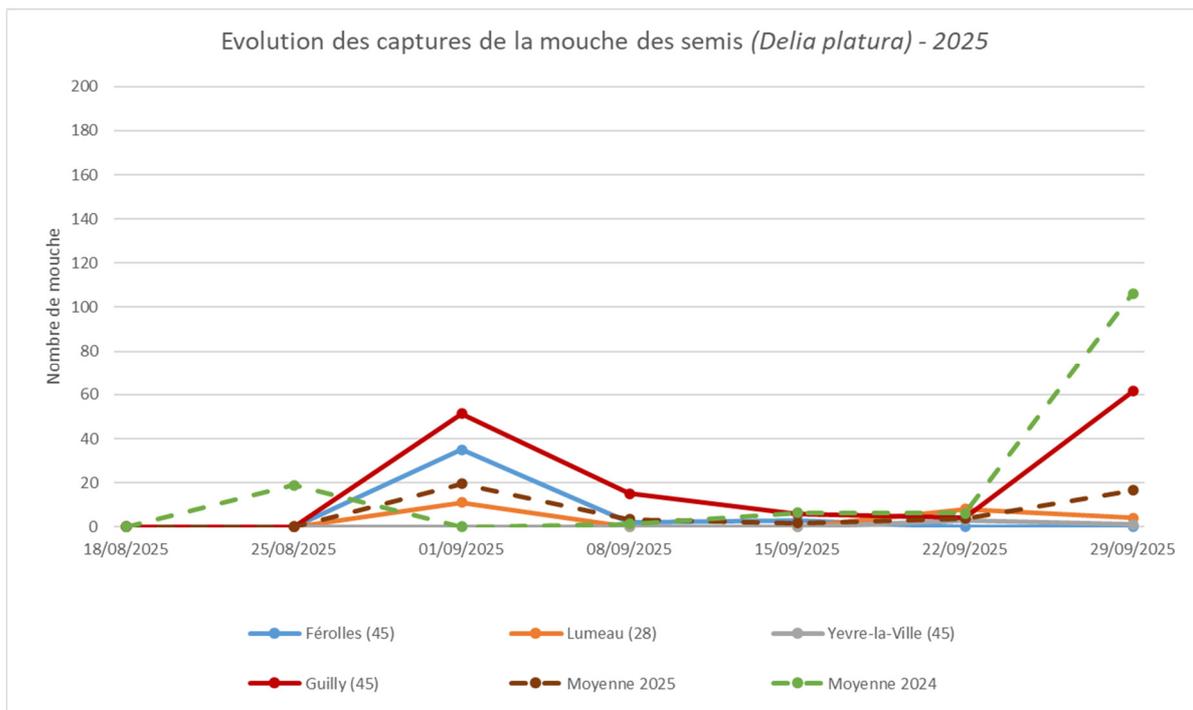
Composition du réseau d'observation

Les cuvettes jaunes mises en place pour la mouche de l'oignon permettent de donner une indication sur la présence (ou absence) de mouche des semis.



Contexte d'observations

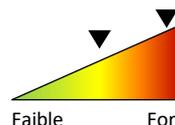
Pour cet automne, le vol de la mouche des semis est actif sur tous les secteurs et plus particulièrement dans le val, en contexte maraîcher. On peut noter qu'il est moins intense que l'année dernière à la même date.





Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité prédéfini, mais on considère généralement qu'au-delà de 20 captures par semaine, le risque commence pour **les jeunes semis**.
Le risque est **élevé** dans le val et **modéré** sur les autres secteurs.



Prévision

Les conditions restent clémentes pour le vol de la mouche des semis. Malgré les nuits fraîches, les températures de l'après-midi de l'ordre de 17 à 19°C sur la région permettent encore le développement des larves (**Prévisions météo France**).

Mesures prophylactiques :

Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.

Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).

En maraichage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :
<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

MOUCHE MINEUSE DES ALLIACEES



Composition du réseau d'observation

Observations dans le cadre du réseau oignon et poireau

	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)	Loir-et-Cher (41)
Piégeage pots de ciboulettes	1 Orléans	1 Loches	1 Blois 1 Champdilly



Contexte d'observations

Dans le Loir-et-Cher (41) à Blois, le réseau de piégeage sur ciboulette n'a enregistré aucune piqûre. En revanche, à Champdilly, le réseau a relevé 6 piqûres par pot en semaine 41 et 2 en semaine 42.

Dans le Loiret (45), en semaine 41, le nombre moyen de piqûres par pot a été de 1,4.

La mouche mineuse du poireau présente des périodes de vol particulièrement à risque à l'automne. Les adultes émergent lorsque les températures sont encore douces, favorisant la ponte sur les feuilles de poireaux. Cette phase est critique pour la protection des cultures, car les larves issues des pontes creusent des mines dans les feuilles, causant des dégâts directs et altérant la qualité des plants.

Piqûre de mouche mineuse :



*Photo : prise à Darvoy (45) dans une parcelle de poireaux.
Par Dominga MUJICA, conseillère à la Chambre d'Agriculture du Loiret.*



Seuil indicatif de risque

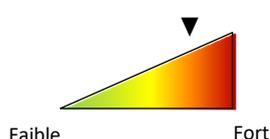
Pour la mouche mineuse, **l'apparition des piqûres indique que le vol a commencé.**



Prévision

Dans les prochains jours, les températures devraient se maintenir à des niveaux similaires à ceux des semaines précédentes, avec des maximales avoisinant les 18 °C, conditions restant favorables au développement de la mouche mineuse du poireau. Cependant, les précipitations annoncées pour la semaine prochaine pourraient limiter l'activité de vol des adultes et ainsi réduire les risques de nouvelles pontes.

Le risque d'infestation demeure **modéré** sur les sites où aucune piqûre n'a été observée, compte tenu de la période automnale encore favorable à l'activité du ravageur, et **fort** pour le Loiret et le Loir-et-Cher, en raison des piqûres trouvées. Une surveillance des parcelles est recommandée.



	<p>Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service</p>
	<p>Résistance aux produits phytosanitaires: Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/.</p>

Carottes



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Parcelles situées dans le Val de Loire, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

- Semis avant juillet : récolte
- Semis de juillet : grossissement de la racine

MOUCHE DE LA CAROTTE



Etat général

Selon le modèle SWAT, un vol résiduel du 3ème vol de la mouche est en cours.

Localisation	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41
Guilly (45)	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Darvoy (45)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Bouzy-la-forêt (45)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	R
St Martin d'Abbat (45)	0	0		0	2	0	1	0	0	0	R
Controis en Sologne (41)										0	

R= Récolté



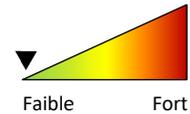
Seuil indicatif de risque

Le risque se mesure à la parcelle avec comme facteurs aggravants : la proximité d'un bois ou d'un précédent ombellifère. La culture est sensible à partir du stade 2F et jusque 3 semaines avant la récolte.



Prévision

Le vol tend à s'arrêter sur tous les secteurs. Le risque est faible.



Mesures prophylactiques :

- ✓ Sélectionner les parcelles les plus éloignées des zones refuge pour la mouche : haies de feuillus (les résineux sont moins attractifs), bosquets, mais aussi tas de fumiers, de compost, de déchets. Maintenir les abords de la parcelle propres. L'entretien des talus, la suppression des broussailles permet de diminuer les risques liés à la mouche ;
- ✓ Eviter tout apport de matière organique fraîche juste avant la culture ;
- ✓ Il est possible de suivre facilement le vol à l'aide de panneaux jaunes englués changés hebdomadairement (4 à 5 panneaux / parcelle, à proximité de zones refuges) ;
- ✓ Respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de carotte.



Méthodes alternatives :

- Seul le filet anti-insectes est efficace. Pour cela, il doit être posé avant le début du vol. En pratique, il est posé autour du 15-20 août chez nous. Il n'est pas nécessaire de protéger des cultures qui sont à moins de 3 semaines de la récolte.
- Des tests ont été réalisés avec l'utilisation d'huile essentielle d'oignon sur petites parcelles en maraîchage très diversifié, avec des résultats qui ne vont pas tous dans le même sens en termes d'efficacité. A ce jour, les répulsifs n'ont pas d'effet suffisant.

	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole
	Résistance aux produits phytosanitaires : Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/ .

Pour en savoir plus sur la mouche de la carotte :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/16622/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Characteristiques-du-ravageur-et-de-ses-degats>

ALTERNARIA



Etat général

Les symptômes d'alternaria sont observés sur quelques parcelles avec plus ou moins d'intensité. Pour la plupart des parcelles, il n'y a pas encore de symptômes. Pour l'instant, la propagation est limitée, il n'y a pas de gros foyers observés. La pression est plus faible que l'année 2024.



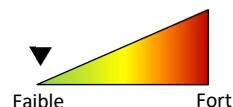
Seuil indicatif de risques

Le seuil de risque est atteint dès l'apparition des premiers foyers, en raison du développement rapide de la maladie.



Prévision

Les températures douces ne sont pas propices à l'alternaria.



Poireau



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Le réseau d'observation du poireau est réparti sur trois départements : l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41) et le Loiret (45). Les observations sont actuellement réalisées sur les sites suivants :

37	41	45
Villandry	Fresnes	Saint-Benoît-sur-Loire
Esvres	Vineuil	Férolles
		Darvoy
		Guilly

STADES PHENOLOGIQUES

Dans la globalité des secteurs, les poireaux se situent entre les stades **BBCH 47** (fût à 70 % de sa taille finale) et **BBCH 49** (récolte).

THRIPS



Etat général

Les captures sont en cours sur l'ensemble des sites d'observation :

Semaine	Secteur	Nombre moyen d'individus capturés par piège
41		
	Darvoy	15

	Guilly	5
	Villandry	*
	Vineuil	22
42		
	Darvoy	10
	Guilly	0
	Villandry	*
	Vineuil	9

*Pas de données enregistrées pour cette semaine lors des observations

Des auxiliaires sont présents, notamment de coccinelles, aeolothrips intermedius et chrysopes.

Dans l'ensemble des autres parcelles non équipées de pièges, notamment à Saint-Benoit-sur-Loire et Fresnes, 100 % des plantes présentent des symptômes de thrips, avec 3 thrips en moyenne par pied. Dans les autres sites, le pourcentage de présence oscille entre 25 – 50 %, avec 1 à 2 thrips en moyenne par pied.



Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint lorsque 50% des plantes présentent au moins 1 thrips.

Le seuil de risque est donc **atteint dans tous les secteurs**.

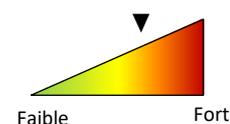
Les températures annoncées pour les prochains jours autour de 18 °C et les pluies annoncées pour la semaine prochaine devraient **ralentir le développement** des thrips, dont l'activité est optimale entre 25 °C et 30 °C en conditions chaudes et sèches.



Prévision

Selon le **modèle INOKI**, la cinquième génération issue de larves hivernantes (L5), ainsi que la cinquième génération issue d'adultes hivernants (A5), sont sorties dans tous les sites (Darvoy, Guilly et Villandry). Il n'y a pas d'autres données concernant les générations à venir.

Le seuil de risque est **moyen** dans tous les secteurs.



TEIGNE



Etat général

Les captures sont en cours sur l'ensemble des sites d'observation :

Site	Nombre d'individus capturés	
	S 41	S 42
Villandry	*	0
Saint-Benoît-sur-Loire	0	*

Guilly	0	0
Esvres	*	0
Fresnes	0	*
Vineuil	1	1

*Pas de données enregistrées pour cette semaine lors des observations



Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint dès la sortie des premières larves, ce qui est le cas sur les sites où des captures ont été observées ces dernières semaines. Le seuil de risque est donc **atteint dans tous les secteurs**.

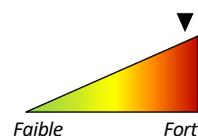
La teigne du poireau se développe préférentiellement dans des conditions chaudes et sèches. Son activité est optimale lorsque les températures se situent autour de 20 à 25 °C, avec un temps ensoleillé et peu d'humidité. Les périodes estivales de début d'automne sont donc les plus favorables à la multiplication des populations.

Les températures annoncées pour les prochains jours autour de 18 °C et les pluies annoncées pour la semaine prochaine ne seront pas forcément favorables au développement de la teigne du poireau. Cependant, il convient de rester attentif.



Prévision

Le seuil de risque est **fort** dans les secteurs où des captures ont été observées ces dernières semaines.



Mesures prophylactiques :

- ✓ *Rotation des cultures*
- ✓ *Eloigner les parcelles les unes des autres*
- ✓ *Suivi des vols à l'aide de capsules de phéromones*



Méthodes alternatives :

- ✓ *Le recours à des produits de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) permet de contrôler les larves sous réserve de respecter les conditions d'application (surveillance de la culture pour intervention sur les premiers stades larvaires, volume de bouillie suffisant pour toucher l'ensemble du feuillage (cf insecticide d'ingestion-application en soirée-cf sensibilité aux UV-, suivi des éclosions) et surtout suivre l'évolution tout au long de la saison pour caler les renouvellement des interventions souvent nécessaires.*

	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service
	Résistance aux produits phytosanitaires: Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/ .

MALADIES

➤ ROUILLE



Etat général

Des pustules de rouille ont été observées au sein du réseau BSV de la région centre, notamment à Guilly et Villandry avec 6 à 10 % de la surface foliaire atteinte, et à Férolles avec 24 %.



Modélisation

Pas de modélisation cette semaine.



Seuil indicatif de risque

La période est à risque lorsque l'on observe les premiers symptômes en parcelle, ou lorsque des sorties de tâches sont annoncées par le modèle Puccili.

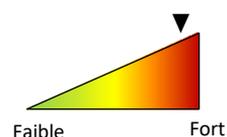
Les conditions optimales d'infection se situent autour de 15 °C mais il peut avoir lieu entre 10 et 24 °C avec une humidité relative proche de 100 % maintenue pendant au moins 4 heures consécutives.

Les températures annoncées pour les prochains jours autour de 18 °C et les pluies annoncées pour la semaine prochaine **sont favorables au développement de l'infection**. Le niveau de risque peut donc être considéré comme fort.



Prévision

Le seuil de risque est **fort**.



➤ ALTERNARIOSE / STEMPHYLIOSE

Des symptômes d'Alternariose / Stemphyliose ont été observés à différents niveaux selon le secteur.

A Fresnes et Saint-Benoît-sur-Loire, entre 1 et 5 % des pieds sont touchés sur un total de 25 pieds, avec 1 à 3 tâches en moyenne par plante.

A Férolles, autour de 10 % des pieds sont touchés sur un total de 25 pieds.

A Guilly entre 20 et 30 %, tandis qu'à Vineuil, un 50 % des pieds sont touchés sur un total de 25 pieds.

➤ GRAISSE

Pas de symptômes enregistrés.

➤ MILDIOU

Pas de symptômes enregistrés.

Mesures prophylactiques :

- ✓ Arroser de préférence le matin par beau temps pour permettre le ressuyage du feuillage aussi rapide que possible
- ✓ Laissez un intervalle de plusieurs jours entre deux irrigations
- ✓ Laissez de l'espace entre les plants pour faciliter la circulation d'air-planter sur buttes
- ✓ Limiter la prolifération des adventices qui augmentent l'humectation des feuilles
- ✓ Choisir des variétés tolérantes



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

803 abonnés au BSV Légumes



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Mieux connaître



Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil !

Pour en savoir plus : lien

En complément :

Site Internet :

<https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/downloads>



Datura stramoine *Datura stramonium*



© C. Lenormand

Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*).

Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)

Notes nationales



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)